

DIRECTION ACHATS  
N°14/D/DA/2019

## DECISION

### ANNULATION D'UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

- Vu le Règlement des Achats de Bank Al-Maghrib, notamment son article 46-2°-b ;
- Considérant la procédure de passation de l'appel d'offres n° 44/DA/2019 relatif à « la fourniture et l'installation d'un couloir rapide, d'un portillon et d'un garde-corps au niveau de l'agence de Bank Al-Maghrib à Tanger » ;
- Considérant les conclusions du rapport de la commission technique et du procès-verbal de la commission d'appel d'offres proposant d'écarter l'offre du soumissionnaire « SCA Technology » pour non-conformité des profils proposés dans l'équipe projet ;
- Considérant la lettre d'information transmise au concurrent « SCA Technology » précisant le motif de rejet de son offre conformément aux conclusions du rapport susvisé ;
- Considérant le mail de réclamation de la société « SCA Technology », reçu en date du 21 novembre 2019, précisant que l'équipe proposée dans son offre technique répond aux exigences du règlement de la consultation ;
- Considérant les investigations opérées sur les pièces du dossier ayant conclu que l'équipe proposée dans l'offre de la société « SCA Technology », composée d'un ingénieur, d'un technicien et d'un soudeur, est conforme aux exigences minimales prévues par le règlement de la consultation (au minimum deux techniciens) ;

Le responsable de la Direction Achats, en vertu des pouvoirs qui lui sont attribués, décide d'annuler l'appel d'offres n° 44/DA/2019 relatif à « la fourniture et l'installation d'un couloir rapide, d'un portillon et d'un garde-corps au niveau de l'agence de Bank Al-Maghrib à Tanger », en raison de la réclamation fondée formulée par la société « SCA Technology ».

Rabat, le 26 novembre 2019



Madame Badrelboudour RHOU  
Responsable de la Direction Achats